Bulletin municipal

JUILLET 2006

Electricité – Chauffage
Alarme et Protection
Daniel BOULAY

Tél .: **02.31.97.28.01 / 06.07.30.12.47**
Fax : **02.31.96.74.87**
Mail **: danielbouley@wanadoo.fr**
294 grande rue
14880 HERMANVILLE S/MER

Jaques BENOIST
Gedimat
Matériaux - Bricolage
Carrelage - Sanitaires

Tél .: **02.31.36.10.10**
Internet :**www.benoist.fr**
Route de Caen
14470 COURSEULLES S/MER

Entreprise DEVAUX
Menuiserie – Charpente - Isolation
Bois – PVC – Alu
Fermeture de loggia – Volets roulants

Tél .: **02.31.37.90.13**
Fax : **02.31.37.22.83**
Z.I Route de Reviers
14470 COURSEULLES S/MER

Bernard CLEMENT

PIZZA

Tél .: **06.07.06.37.12**
Chemin du Goulet
14610 BASLY

Peinture – Revêtements (Sols& Murs)
Vitrerie – Ravalement
Démoussage toiture – Pose cloison

Joël HOLLEY

Tél ./ Fax : **02.31.80.31.72**
12 rue de Fontaine Henry
14610 BASLY

POSITIF NETTOYAGE
Spécialiste en vitrerie pour le particulier
Devis gratuit
Alain LÖHRER

Tél ./ Fax : **02.31.73.72.21**
06.67.40.11.72
1 route de Thaon
14610 BASLY

MICHALCIK
Menuiserie ALU – PVC
Rénovation ou neuf
Atelier et exposition permanente
Tél .: **02.31.36.21.21**
Fax : **02.31.36.21.26**
Internet : **www.michalcik.fr**
Z.I La Fossette route de Caen
14440 DOUVRES LA DELIVRANDE

LE MOT DU MAIRE

Même avec seulement une publication tous les six mois, il est difficile de ne pas se répéter.

Donc je vais le faire en souhaitant un bon repos estival à celles et ceux d'entre vous qui en ont la possibilité et en particulier à nos enfants et petits enfants.

Nous recevons encore les félicitations pour le fleurissement et la propreté de la commune.

Mais aussi des reproches quant à l'état des voiries du BASLY ancien, j'y répondrai plus loin par un long rappel de ce qui a été fait et reste à faire jusqu'à mars 2008 et après, pour les futurs élus, dont je ne serai pas ! Mais cela n'est pas un « scoop ».

L'ensemble des acteurs de la Vie Communale continuent à œuvrer : qu'ils soient remerciés.

J'espère que ce bulletin ne sera pas trop « maigre » et vous en souhaite bonne lecture.

Le Maire,
F. OUDIN

INFORMATIONS GENERALES

SECRETARIAT DE MAIRIE

Christine POSMYOUCK
Téléphone Télécopie : *02 31 80 07 25*
Adresse E-Mail : mairie.basly@wanadoo.fr

Secrétariat ouvert :
Mardi, mercredi et samedi de
9 h 00 à 12 h 00

M. le Maire et MM. Les Adjoints sont à votre disposition sur rendez-vous.

FORMALITES ADMINISTRATIVES

Tout nouvel habitant sur la Commune est invité à se faire connaître en Mairie, dès son installation.

BIBLIOTHEQUE

(ouverte à tous)
Ecole Primaire

Mercredi et vendredi de 16 h 30 à 18 h 30

CANTINE

Téléphone Répondeur : 02 31 80 91 82
Ou SIVOS : 02 31 80 54 25

GARDERIE

Salle de motricité (ancienne salle polyvalente)
De 7 h 30 à 9 h00 et de 16 h 30 à 18 h 30

ENCOMBRANTS

Mardi 5 septembre 2006

ETAT CIVIL

Naissances :

CHAUVIN Tim, le 28 janvier 2006
LONFILS Quentin, le 16 février 2006
CHRETIEN Pauline, le 22 février 2006
BOURGOIN - - CHRETIEN Honoré, le 11 avril 2006
MOYA Matthias, le 13 mai 2006
RASSANT Elauna, le 25 mai 2006
BLANLOT Yanis, le 08 juin 2006
RUAULT Océane, le 25 juin 2006

Mariage :

WATERLOT Laurent et MEIREAUX Pascaline
Le 06 mai 2006

DELAMARE Philippe et ALMIRE Sonia
Le 24 juin 2006

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes Français garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat, s'ils résident à l'étranger. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent leur seizième anniversaire.

BASLY SA VOIRIE
Les choix depuis un tiers de siècle

Dans les années 60/70 les lotissements communaux réalisés le furent avec l'assainissement, les réseaux filaires enterrés (électricité – éclairage public – téléphone) et l'eau potable. Mais pour des raisons budgétaires les trottoirs furent sablés et la chaussée réalisée en multicouches (goudron liquide et gravillonnage (rues Emmanuel, des Sorbiers, du Temple et des Cerisiers)).

L'assainissement (réseau des eaux usées) fut réalisé dans toute la commune entrainant les ouvertures de toutes les voiries, mais toujours pour des raisons budgétaires le fut sans effacement des réseaux filaires. L'augmentation de la population entraina la construction de classes préfabriquées puis de l'école maternelle, celle –ci pour 1 million de Frs. qui sur trente ans aux taux d'intérêt de l'époque devait atteindre 3 millions de Frs. Renégocié à la baisse des taux, elle coutera, l'emprunt ramené à 25 ans, (dernière échéance 2007) deux millions et demi de frs. 381 000 €.

De 1983 à 1989 quelques travaux de voiries furent réalisés notamment des trottoirs en monocouche (gravillons sur goudron liquide)

Depuis 1989, sous l'impulsion de notre ingénieur de voirie M. PENVERN, les équipes municipales successives décidèrent que les trottoirs seraient réalisés en enrobé à chaud (80 kg/m²) les chaussées refaites en enrobé à chaud (110 kg/m²), mais après effacement des réseaux filaires , passage de la caméra dans les réseaux d'eaux usées et pluviales, remplacement de ces tuyauteries si détériorées, pose de bordures de trottoirs ou remplacement si cassées, remplacement des tuyaux de raccordement aux habitations s'ils sont en plomb (la loi l'oblige).
Il fut également décidé que les nouveaux lotissements seraient réalisés selon les mêmes prescriptions, afin de ne pas avoir à y revenir plus tard, cela y compris pour les futurs lotissements : les Mutrelles – le Hottot.

De 1989 à 2001 furent achevé les anciens lotissements par fonds propres et emprunts. Les trottoirs et la rue des lotissements Emmanuel, Sorbiers, Temple, Cerisiers furent mis en enrobé à chaud.
Deux tranches d'effacement de réseaux furent réalisés route de Caen (partiellement) route de Courseulles,. place de l'église, rue de l'église, route de Thaon (partiellement). Après la suppression des tuyaux en plomb, la réfection de quelques tuyaux d'assainissement et pluvial, puis le Conseil Général finança un tapis d'enrobé sur la RD 79 (route de Caen et Courseulles) sur la RD 83 vers Thaon et vers Douvres. Tapis posé en 2006 jusqu'à la sortie du bourg vers Douvres RD 83) .Il convient de noter que les grattages de chaussée ont permis la réfection du chemin du Rocreux sans coût supplémentaire.

Depuis 2001 peu de travaux ont été réalisés par la Commune. L'augmentation des charges imposées aux communes, la limitation de la DGF, le choix des équipes municipales successives de ne pas augmenter les taux communaux, (sauf en 2004) et cela depuis plus de 20 ans, le remboursement de l'emprunt de l'école, ont imposé une pose dans les travaux de voirie.

Il reste donc à réaliser :
Route de Fontaine-Henry : trottoirs chaussées en enrobé, effacement des réseaux électricité et de téléphone, mais auparavant, le Syndicat d'assainissement devra remplacer les tuyaux d'eaux usées. Le pluvial devra être allongé jusqu'à la rue de l'église.

Rue du Stade petite partie ou le syndicat d'assainissement doit également remplacer le tuyau d'eaux usées, revêtement de chaussée à réaliser en enrobé à chaud.

Rue Talbot et rue du Bac du port : suppression des tuyaux en plomb – effacement des réseaux – trottoirs et chaussées (y compris impasse du goulet) en enrobé

Route de Saint Aubin : effacement des réseaux – trottoirs en enrobé ;

Ces rues sont celles du BASLY ancien et en outre tous les terrains disponibles ont été branchés sur les réseaux car construits.

Nous avons été obligés en attente des gros travaux de faire réparer les chaussées rue du Stade et rue du Bac du Port. Lorsqu'on m'a dit « c'est de l'argent perdu », je réponds qu'il en va de la sécurité des piétons et utilisateurs de deux roues.
Lorsque j'entends « je paie des impôts – je suis depuis longtemps à BASLY donc j'ai droit… », ma réponse est que lorsque nous avons acheté au bord de ces rues (terrains ou maison) dans le prix d'achat , n'était pas compris ces travaux. Alors que dans les lotissements réalisés depuis 1996 et à venir le prix des terrains comprend :

- tous réseaux filaires enterrés
- trottoirs et chaussées en enrobé à chaud
- espaces verts
- éclairage public

Pour conclure ce rappel, je tiens à vous faire part que votre Conseil Municipal a décidé que la charge de l'emprunt s'allégeant, d'étudier l'effacement des réseaux et la réfection de chaussées et trottoirs en enrobé, (Coût et financement par emprunt nouveau) de ces rues l'une après l'autre ; à commencer par semble t-il la rue du Bac du Port, très dégradée ; cette étude sera présentée au Conseil Municipal pour décision (encore faudra t-il que l'équipe municipale que vous élirez en mars 2008 garde les mêmes objectifs pour ce qui ne pourra être exécuté d'ici la fin de la mandature).

Par ailleurs, il a été décidé d'adhérer au Syndicat SIGAZ pour permettre après appel d'offres, d'ajouter un tuyau pour le gaz, aux travaux d'effacement de réseaux qui devront avoir lieu (celui-ci par une société privée sous réserve qu'elle y trouve intérêt, ces rues étant bordées de maisons qui n'ont pas été construites avec les normes actuelles d'isolation thermique).

Le Maire,
François OUDIN

LES TROTTOIRS ET ESPACES VERTS DELA COMMUNE NE SONT PAS DES «CANISETTES » !!!

A la campagne chacun possède un jardin !
FAUDRA T-IL INSTITUER UNE CONTRAINTE FINANCIERE AUX QUELQUES PROPRIETAIRES DE CHIENS INDELICATS FAISANT SUPPORTER A L'ENSEMBLE DE LA POPULATION LEUR NEGLIGEANCE SANS GENE.

CHATS

Il semble qu'un certain nombre de chats errants se promènent dans le village, notamment dans la partie ancienne.
Je demande aux propriétaires de chats de ne nourrir que leurs propres animaux et de leur mettre un collier avec adresse.
En effet pour éviter la prolifération de ces chats errants, je vais disposer de cages pour les attrapper. Ils seront portés à la fourrière de VERSON, s'ils ne sont pas identifiables.

TONDEUSE ET TAILLE HAIES

La tonte et la taille des haies à la machine sont aussi réglementées dans ce but par le Préfet.
Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de	8 h 30	à	12 h 00	et de	14 h 30	à 19 h 30
Les samedis de	9 h 00	à	12 h 00	et de	15 h 00	à 19 h 00
Les dimanches et jours fériés de	10 h 00	à	12 h 00.			

Le Maire,
F. OUDIN

APPELS D'URGENCES

S.A.M.U. : 15	**SAPEURS-POMPIERS : 18** Portable **: 112**
C.H.U. : 02.31.06.31.06	**C.H.R. : 02.31.27.27.27**
Allo Enfance Maltraitée : 119 ou **0.800.05.41.41**	**Centre ANTI-POISON ROUEN : 02.35.88.44.00** **RENNES : 02.99.59.22.22**
GENDARMERIE : 17 Douvres : **02.31.37.29.63** Horaire : 8H00 à 12H00 / 14H00 à 19H00	**EDF GDF** (n° AZUR) : **08.10.32.65.70** Dépannage Gaz : **02.31.37.20.97** Dépannage électricité : **02.31.37.20.98**

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Bureau de POSTE Thaon : **02.31.80.00.19**	**AIRE** Lion-sur-mer : **02.31.97.54.82**	**METEO France** Carpiquet : **08.36.68.02.14**
TRESOR PUBLIC Courseulles-sur-Mer : **02.31.37.46.32**	**PRESBYTERE** Douvres-la-Délivrande : **02.31.97.54.82**	**DECHETERIE** Saint-Aubin-sur-Mer : **02.31.97.43.32**

Déchèterie : **Lundi et Mercredi :** 14h00 à 17h00 **Samedi :** 9h00 à 12h30 / 14h00 à 18h00 (hiver)
9h00 à 12h30 / 14h00 à 18h30 (été)

DENTISTES

Courseulles-sur-Mer

Duncombe	02.31.37.43.80
Le louedec	02.31.37.99.50
Troisemaine	02.31.37.99.50

Douvres-la-Délivrande

Bessac	02.31.37.93.82
Patriarche	02.31.37.50.55
Turgot-Bottereau	02.31.37.34.38

Mathieu

Delmotte	02.31.44.34.00

Thaon

Villedieu	02.31.80.31.30

DERMATOLOGUE

Douvres-la-Délivrande

Dechauffour	02.31.37.94.12

GYNECOLOGUE

Douvres-la-Délivrande

Rivière	02.31.37.21.59

INFIRMIERS

Courseulles-sur-Mer

Berthaud	02.31.37.93.38
Brossillon	02.31.37.48.88
Blaizot	02.31.37.90.99
Deysine	02.31.37.48.88
Higonenq	02.31.37.48.88
Le Boucher	02.31.37.93.38
Lesueur	02.31.37.77.12

INFIRMIERS (suite)

Douvres-la-Délivrande

Boisnard	02.31.37.14.00
Dechauffour	02.31.37.31.62
Hauschalter	02.31.37.25.87
Legrix	02.31.37.14.00
Matelot-Saliou	02.31.37.31.62
Richier	02.31.37.14.00

Mathieu

Berceron	02.31.44.16.32
De Barros	02.31.44.16.32

Thaon

Pelletier	02.31.80.35.32

KINESITHERAPEUTES

Courseulles-sur-Mer

Demercastel	02.31.37.44.29
Guinhut	02.31.37.80.27
Lamarre	02.31.37.80.27
Noël	02.31.37.80.27
Rougereau	02.31.37.80.27

Douvres-la-Délivrande

Chereul	02.31.37.33.50
Duval	02.31.37.29.92
Lepage-Dufour	02.31.37.96.71
Maymaud	02.31.37.29.92
Pardillos	02.31.37.29.92

Mathieu

Pimont	02.31.95.86.70

Thaon

Delmaire	02.31.80.09.20

MEDECINS

Courseulles-sur-Mer

Geslain	02.31.37.45.24
Grenier	02.31.37.45.14
L'honneur	02.31.37.45.14
Lair	02.31.37.45.14
Marmontel	02.31.37.45.24
Tanné	02.31.37.45.14

Douvres-la-Délivrande

Delforge	02.31.37.30.62
Dupuy	02.31.37.30.62
Gautier	02.31.37.78.11
Lebailly	02.31.37.30.62
Lemerre	02.31.37.30.62
Malhère	02.31.37.30.62
Mantoulet	02.31.37.57.57

Mathieu

Gillot	02.31.47.17.76
Granger	02.31.95.29.09

Thaon

Jullich	02.31.80.02.22
Maillol	02.31.80.28.52

PHARMACIES

Courseulles-sur-Mer

Gazengel	02.31.37.48.17
Marette	02.31.37.45.10

Douvres-la-Délivrande

Rouault –Muller	02.31.37.21.76
Tailpied-Hardy	02.31.37.29.60

Mathieu

Perichon-Galbrun	02.31.44.17.79

Thaon

Saussereau	02.31.80.01.88

Ordures ménagères

Collecte des ordures ménagères résiduelles : **mardi et vendredi.**
Collecte des sacs jaunes (bouteilles plastique, briques alimentaires et boîtes métalliques) : **mardi.**
Collecte des sacs bleus (cartons, prospectus sans film plastique, journaux / magazines) : **mardi.**
Les sacs ou les bacs doivent être sortis la veille au soir à partir de 19h
Les collectes seront assurées les jours fériés.

BUDGET 2006

COMPTE ADMINISTRATIF 2005

Section de Fonctionnement

DEPENSES	Prévu	310 692.00
	Réalisé	282 996.28
RECETTES	Prévu	310 692.00
	Réalisé	315 208.54
Excédent de clôture		**32 212.26**

Section d'Investissement

DEPENSES	Prévu	69 531.04
	Réalisé	46 523.66
RECETTES	Prévu	69 531.04
	Réalisé	72 538.68
Excédent de clôture		**26 015.02**

TAUX DES 3 TAXES

Taxe d'habitation	9.95 %
Taxe foncière (Bâti)	22.80 %
Taxe foncière (non bâti)	37.51 %

BUDGET PRIMITIF 2006

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	329 891.00
	RECETTES	329 891.00
INVESTISSEMENT	DEPENSES	77 332.28
	RECETTES	77 332.28
	Total	**407 223.28**

Le Maire,
F. OUDIN

COMMISSION DES AFFAIRES TECHNIQUES
DES TRAVAUX ET DE L'ENVIRONNEMENT

TRAVAUX EN COURS ou TERMINES

Route de DOUVRES (RD 83)

Le patrimoine routier de BASLY s'améliore chaque année. Ainsi, la route de Douvres (de la rue du Bac du Port au panneau d'entrée d'agglomération «BASLY ») vient de recevoir un nouveau revêtement en enrobés (100 kg/m^2). Ces travaux ont été réalisés par l'Entreprise TOFFOLUTTI de MOULT et pris totalement en charge par le Département du Calvados. Les accotements ont été également rechangés pour améliorer la sécurité des usagers.
Les tampons d'assainissement d'eaux usées ont également été remplacés et pris en charge par le Syndicat Intercommunal d'Assainissement (avec une subvention du Conseil Général à hauteur de 65%).

Rue de l'EGLISE (Impasse menant à l'église, à l'école et à la bibliothèque)

Pour permettre la mise en œuvre d'un nouveau revêtement en enrobé, les ouvriers municipaux ont déposé une bordure entre la chaussée et l'espace vert. De même, les tampons d'assainissement en eaux usées ont été remplacés lors du dernier Conseil Municipal (26 juin), ce dernier a statué pour la mise en place d'un revêtement en enrobés noirs dans cette impasse.

Rue du STADE – Rue du BAC DU PORT

Ces deux rues présentaient de nombreuses dégradations ponctuelles rendant la circulation dangereuse pour les usagers. C'est pourquoi, les zones les plus dégradées ont été gravillonnées provisoirement. Il est rappelé que le réseau d'assainissement en eaux usées de la rue du Stade est à rénover (en même temps que la rue de Fontaine-Henry). Ces travaux sont programmés en 2008 dans l'attente d'une subvention du Conseil Général.
Concernant la Rue du Bac du Port, le Conseil Municipal, lors d'une précédente séance, a décidé de programmer l'effacement des réseaux aériens suivi d'une réfection globale de la chaussée et des trottoirs. Une demande de subvention ainsi que la programmation ont été formulées auprès du SDEC pour aider financièrement cette opération.

Route de SAINT AUBIN

Les orages de ces derniers temps ont montré la limite du réseau d'assainissement d'eaux pluviales de la route de Saint Aubin. Des remontées d'eaux importantes ont eu lieu. Le curage du réseau a été réalisé pour améliorer l'écoulement dans le collecteur. Toutefois, il subsisterait un « bouchon » sur une section qu'il convient d'enlever au plus vite.

Terrain de tennis

Un démoussage complet du terrain de tennis a été réalisé la semaine dernière pour améliorer la pratique du tennis.

Le Maire-Adjoint

D. PENVERN

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DES EAUX DE LA SOURCE DE THAON

Pour rappel, le Syndicat compte 13 communes qui, comme BASLY, voit sa population en progression constante.

Afin de satisfaire et assurer une alimentation en eau potable à chaque foyer, un réservoir semi enterré de 1000 m^3 a été construit au pied du château d'eau d'ANGUERNY - Celui-ci est désormais opérationnel - Un second réservoir, cette fois de 500 m^3 est programmé au pied du second château d'eau du Syndicat, implanté à THAON. Ces travaux seront accompagnés par la réhabilitation du château d'eau de THAON.

BUDGET 2006

	DEPENSES	RECETTES
Compte EXPLOITATION	684 765 €	684 765 €
Compte INVESTISSEMENT	1 053 904 €	1 053 904 €

PROGRAMME DE TRAVAUX 2006/2007

Le projet représentant le programme 2006 correspond au renforcement du réseau sur les communes de Mathieu, Basly et Fontaine-Henry soit 53 220.00 € TTC

Mathieu ⇨ 155 480 €
Basly ⇨ 215 280 €
Fontaine-Henry ⇨ 161 460 €

Bien entendu, une demande de subvention a été formulée auprès du Département du Calvados.

BRANCHEMENT PLOMB

A l'heure actuelle, il reste 341 branchements sur le réseau. Le Conseil Général ne subventionne pas ce type de travaux.

Un programme pluriannuel de travaux est mis en place afin que la résorption des branchements soit terminée en 2013, date butoir soit environ 70 branchements par an.

Le Maire-Adjoint,

D. PENVERN

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT
DE LA REGION DE THAON

BUDGET 2006

	DEPENSES	RECETTES
Compte EXPLOITATION	206 236 €	206 236 €
Compte INVESTISSEMENT	1 548 044 €	1 548 044 €

ETUDE PREALABLE AU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT (BENY-SUR-MER)

Un plan de zonage a été établi pour les 3 communes adhérentes depuis l'origine au Syndicat (Basly – Fontaine-Henry et Thaon). Ce plan définit pour chaque commune les zones d'assainissement en eaux usées raccordées au réseau collectif et les zones d'assainissement individuels (dispositifs à intégrer à l'intérieur de la propriété) non raccordable au réseau collectif.

La commune de Bény-sur-Mer faisant désormais partie du Syndicat, une procédure a également été mise en place pour établir un plan de zonage pour Bény-sur-Mer.

PROGRAMME DES TRAVAUX 2007/2008

Le diagnostic du réseau d'eaux usées sur les 3 communes du Syndicat avait montré de graves défauts sur le réseau d'origine construit en 1975/1976.

Deux tranches de travaux de réhabilitation viennent d'être réalisées sur BASLY et THAON.

La 2ème tranche vient de se terminer et comprenait :

- la réhabilitation des canalisations à THAON (Place des saules – Rue des Peupliers – Lotissement des Hauts de Thaon – Rue du Fresne)
- des travaux à la station de traitement à BASLY
- la mise à neuf de certains tampons et regards.

↳ Montant de l'opération ⇨ 870 000 € TTC
subventionné en majeure partie par l'Agence de l'Eau et le Département.

La 3ème tranche estimée à 504 000 € comprendra :

BASLY :
- Rue du Temple ⇨ 75 ml Ø 200 mm fonte
- Route de Fontaine-Henry ⇨ 342 ml Ø 342 ml fonte
- Rue du Stade – Rue des Sorbiers ⇨ 298 ml Ø 200 mm fonte

THAON : RD 83 conduite principale de refoulement ⇨1220 ml Ø 125 PVC

↳ Pour ces travaux, des subventions de l'Agence de l'eau et du Conseil Général sont également attendues pour soulager les finances du SIART.

Le Maire-Adjoint

D. PENVERN

AUTOPSIE D'UN MEURTRIER

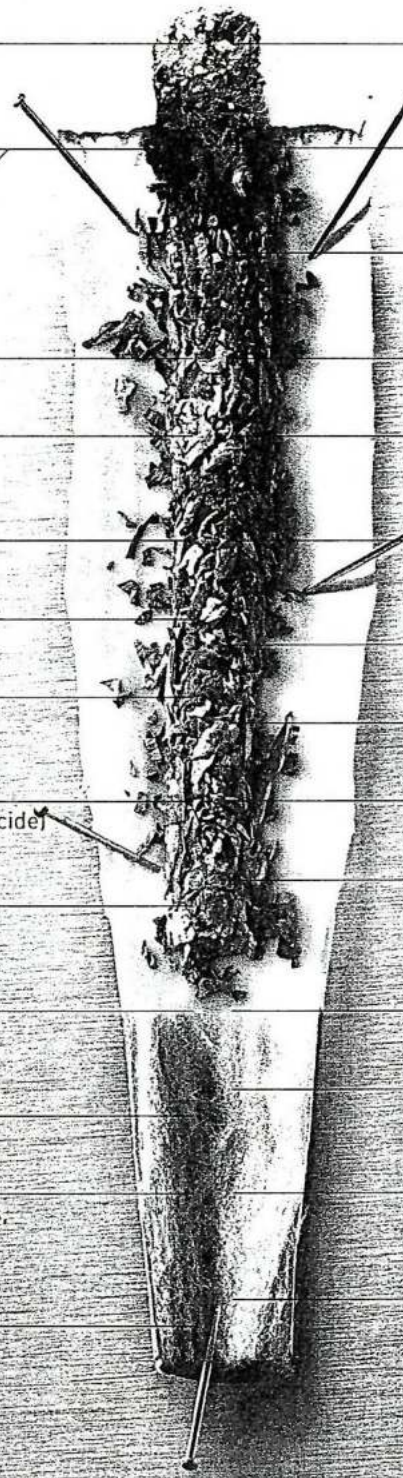

ACÉTALDÉHYDE
(irritant des voies respiratoires)

ACROLÉINE
(irritant des voies respiratoires)

ACÉTONE
(dissolvant)

NAPHTYLAMINE ☠

MÉTHANOL
(carburant pour fusée)

PYRÈNE ☠

DIMÉTHYLNITROSAMINE

NAPHTALÈNE
(antimite)

NICOTINE
(utilisée comme herbicide et insecticide)

CADMIUM ☠
(utilisé dans les batteries)

MONOXYDE DE CARBONE
(gaz d'échappement)

BENZOPYRÈNE ☠

CHLORURE DE VINYLE ☠
(utilisé dans les matières plastiques, diminution de la libido)

MERCURE
(thermomètre)

ACIDE CYANHYDRIQUE
(était employé dans les chambres à gaz)

☠ **TOLUIDINE**

AMMONIAC
(détergent)

☠ **URÉTHANE**

TOLUÈNE
(solvant industriel)

ARSENIC
(poison violent)

☠ **DIBENZACRIDINE**

PHÉNOL

BUTANE

☠ **POLONIUM 210**
(élément radioactif)

STYRÈNE

DDT
(insecticide)

☠ **GOUDRONS**
(les plus cancérigènes)

PLOMB
(essence et gaz d'échappement)

Lors de sa combustion, la cigarette produit une fumée qui contient environ 4000 substances toxiques (dont au moins 50 cancérigènes). Sur les paquets, seuls goudrons et nicotine sont indiqués. Certains composés proviennent de l'environnement (pesticides, produits radioactifs), d'autres composés sont ajoutés, comme l'ammoniac qui favorise la fixation de la nicotine et la dépendance. Certains plants de tabac sont génétiquement modifiés afin de rendre la nicotine plus « efficace ».

☠ SUBSTANCES CANCÉRIGÈNES CONNUES | 14, rue Corvisart - 75013 Paris - www.ligue-cancer.net | 0810 111 101

CONTRE LE CANCER
LA LIGUE
101 comités
pour la vie

CONSEILS DE PREVENTION ET DE SECURITE
CONTRE LES CAMBRIOLAGES

☞ Vous quittez votre domicile pour la journée, pour partir en week-end ou en congés :

- Fermez tous les accès,
- Ne conservez pas de bijoux ou d'objet de valeur à votre domicile,
- Demandez à un proche de relever le courrier et d'ouvrir les volets pendant une absence prolongée,
- Ne laissez pas à portée de main tout ce qui peut aider le voleur (échelle,…),
- Utilisez sur votre téléphone le renvoi d'appel,
  (au lieu de laisser un message sur votre répondeur indiquant précisément le temps de votre absence).
- Prévenez vos proches et voisins de votre départ,
- Avisez la gendarmerie de votre départ dans le cadre de l'opération « tranquillité vacances »,
- Prenez la précaution de photographier vos meubles et objets de valeur ainsi que de relever les marques et numéros de votre matériel,
- Ne vous faites pas adresser vos chéquiers en envoi postal simple,
- N'hésitez pas à utiliser les dispositifs anti-intrusion
  (alarmes, détecteurs de présence, vidéo-surveillance,…)

Que risque-t-on
quand il fait très chaud ?

L'exposition à de fortes chaleurs constitue une agression pour l'organisme. On risque une déshydratation, l'aggravation d'une maladie chronique ou un coup de chaleur.

Certains symptômes doivent vous alerter-:

- Des crampes musculaires au niveau des bras, des jambes, du ventre...
- Plus grave, un épuisement peut se traduire par des étourdissements, une faiblesse, une insomnie inhabituelle.

Il faut cesser toute activité pendant plusieurs heures, se rafraîchir et se reposer dans un endroit frais, boire de l'eau, des jus de fruit... Consultez un médecin si ces symptômes s'aggravent ou durent.

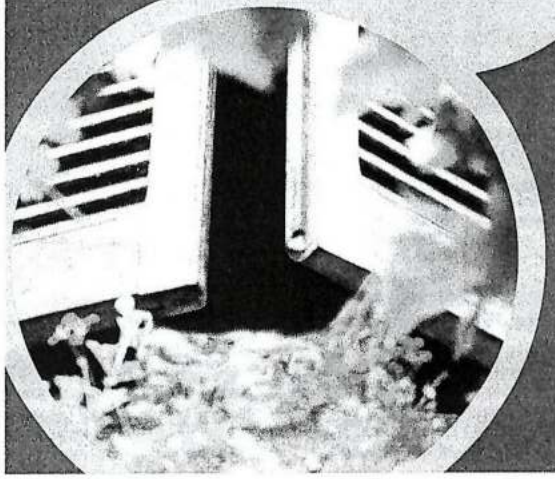

Un risque grave :
le coup de chaleur.

Il peut survenir lorsque le corps n'arrive plus à contrôler sa température qui augmente alors rapidement.

Il se repère par :

- une agressivité inhabituelle
- une peau chaude, rouge et sèche
- des maux de tête, des nausées, des somnolences et une soif intense
- une confusion, des convulsions et une perte de connaissance.

Les sportifs, les travailleurs manuels exposés à la chaleur, les nourrissons, les personnes âgées, les personnes atteintes d'un handicap ou d'une maladie chronique sont particulièrement sensibles aux coups de chaleur.

ATTENTION ! Une personne victime d'un coup de chaleur est en danger de mort.
Appelez immédiatement les secours en composant le 15.
En attendant, transportez la personne dans un endroit frais, faites-la boire, enlevez ses vêtements, aspergez-la d'eau fraîche ou couvrez-la de linges humides et faites des courants d'air.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère de la Santé et des Solidarités
Ministère délégué de la Sécurité sociale, des Personnes âgées, des Personnes handicapées et de la Famille

INSTITUT DE VEILLE SANITAIRE

Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé
inpes
www.inpes.sante.fr

Réf. 260-05095-DE RC Nanterre B 330 742 784 – Photos : Getty Images – GRIBETI

Canicule : santé en danger

Préservez votre santé et aidez les personnes fragiles qui vous entourent.

(Document d'information)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère de la Santé et des Solidarités

Comment affronter la canicule ?

Protégez-vous de la chaleur.

- Évitez les sorties et plus encore les activités physiques (sports, jardinage, bricolage...) aux heures les plus chaudes.
- Si vous devez sortir, restez à l'ombre. Portez un chapeau, des vêtements légers (coton) et amples, de couleur claire. Emportez avec vous une bouteille d'eau.
- Fermez les volets et les rideaux des façades exposées au soleil.
- Maintenez les fenêtres fermées tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure. Ouvrez-les la nuit, en provoquant des courants d'air.

Rafraîchissez-vous.

- Restez à l'intérieur de votre domicile dans les pièces les plus fraîches.
- Si vous ne disposez pas d'une pièce fraîche chez vous, rendez-vous et restez au moins deux heures dans des endroits climatisés ou, à défaut, dans des lieux ombragés ou frais (supermarchés, cinémas, musées...) à proximité de votre domicile.
- Prenez régulièrement dans la journée des douches ou des bains et/ou humidifiez-vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur ou d'un gant de toilette. Vous pouvez également humidifier vos vêtements.

Buvez et continuez à manger.

- Buvez le plus possible, même sans soif : eau, jus de fruit...
- Mangez comme d'habitude en fractionnant les repas (des fruits, des légumes, du pain, de la soupe...).
- Ne consommez pas d'alcool.

Demandez conseil à votre médecin, votre pharmacien.

- Si vous prenez ou si vous voulez prendre des médicaments, même s'ils sont en vente sans ordonnance.
- Si vous ressentez des symptômes inhabituels.

N'hésitez pas à aider et à vous faire aider.

- Demandez de l'aide à un parent ou à un voisin si la chaleur vous met mal à l'aise.
- Informez-vous de l'état de santé des personnes isolées, fragiles ou dépendantes de votre entourage et aidez-les à manger et à boire.
- Inscrivez-vous au registre des personnes âgées et des personnes handicapées de votre mairie, afin de bénéficier d'une intervention des services sanitaires et sociaux, en cas de déclenchement d'un plan d'alerte.

Il y a toujours autour de nous une personne âgée isolée qui peut être dans une situation d'inconfort, voire en danger à cause de la chaleur :

RELAYEZ CE MESSAGE AUTOUR DE VOUS !

Pour plus d'information

- Contactez le numéro national d'information "Canicule Info Service" du ministère de la Santé et des Solidarités :
  0821 22 23 00 (0,12 €/minute)
  ou par internet : www.sante.gouv.fr/canicule/
- Contactez votre mairie pour connaître les aides disponibles.
- Consultez régulièrement la météo et la carte de vigilance de Météo France, par téléphone : **32 50** (0,34 €/minute)
  ou par internet : www.meteo.fr

LE CLUB DU TEMPS DE VIVRE

L'année 2006 s'est ouverte avec la **galette des Rois** le 5 janvier et un repas pris en commun le 26 janvier.

Puis, le 2 février nous tenons notre **assemblée générale** au cours de laquelle l'ensemble des membres du bureau a été reconduit.

Le 5 avril, nous sommes allés au **Grand Auditorium** de Caen voir le spectacle de la **Compagnie Trabucco « *La Belle Histoire de l'Opérette* ».**

Le 30 mai, nous avons organisé un **barbecue** avec vente d'enveloppes surprises très réussie, en présence de M. Oudin, maire de Basly.

Le 14 juin, départ pour un **voyage à Jersey** organisé conjointement avec l'association des Anciens Combattants de Bény S/Mer. Embarquement sous la pluie mais arrivée sur l'île sous le soleil !

Pendant les deux mois d'été,le Club fonctionne pour les personnes désirant passer un agréable apès-midi.

Du 1er janvier 2006 au 30 juin, 488 adhérents ont fréquenté le Club, ce qui fait une moyenne de 18 personnes chaque jeudi, soit 1952 heures passées agréablement dans les diverses activités !

Les membres du Club remercient très sincèrement la boulangerie de Basly qui, tous les mois, gâte nos Anciens.

Nous renouvelons notre invitation à venir rejoindre le Club.

Bonnes vacances à tous !

LE CLUB

Quelques photos du barbecue...

Football Club de Basly

Champion 2006

Le président du Football club de Basly, Ludovic Joli, peut être fier de son équipe, une accession en 3ème division et une demi finale de coupe, tel est le bilan de cette saison 2005/2006. "Tout ça, c'est formidable mais pour réussir ce qu'on vient de faire, on a beaucoup travaillé, sur mais aussi en dehors du terrain. On a une équipe dirigeante compétente et motivée qui se donne sans compter tous les dimanches, de bons joueurs en devenir encadrés par des joueurs d'expérience ".

A noter également que de nombreux partenaires, des indépendants ainsi que la mairie de Basly sont venus soutenir les projets du club, sans oublier le public souvent venu nombreux à encourager son équipe fétiche. "On a des valeurs fortes au sein du groupe, à savoir un esprit sain et familial. On est une bande de copains qui aime se retrouver avec plaisir pour pratiquer notre sport favori » assure l'entraîneur de cette saison Mickael Pommier.

Les joueurs du FCB sont également très fiers de leur terrain, le petit bijou à Manu Hébert : "De nombreuses équipes adverses sont surprises lorsqu'elles arrivent à Basly et voient sur quel espace de jeu elles vont évoluer". Manu Hébert qui est aussi dirigent de l'équipe ose également annoncer haut et fort "On va monter en puissance, j'en suis certain, laissez nous un peu de temps ! On le fera avec des joueurs qui aiment notre village, fiers de porter nos couleurs". Rendez vous dans quelques années....

Le classement de notre groupe de 5ème div :

1: BASLY	**66 points**
2: US THAON-FRESN-VM 3	61 points
3: SEULLES AS	54 points
4: CRESSERONS US 2	54 points
5: ORNE ET ODON 3	53 points
6: DEMOUVILLE AS 2	49 points
7: CAEN SUD OUEST	48 points
8: RANVILLE AS 2	41 points
9: AUTHIE US 2	35 points
10: ISIGNY ES 2	30 points
11: MARTRAGNY AS 2	29 points
12: CAEN GUERINI 2	0 point

Nos supporters

La victoire et rien d'autre ...

Ci dessus à droite Mireille, fidèle supportrice mais aussi la secrétaire du club sans qui le club n'existerait pas

Pour la saison 2006, nous avons encore beaucoup travaillé sur le scooter pour améliorer s'est performance. Nous avons engagé une jeune fille pilote d'Evreux **Laure LEGENDRE** et un pilote d'Angers **Bruno LECOINTE**. Notre première course a eu lieu à Varennes sur Allier le 28 mai où nous terminons 2e. La course s'est passée sous une grosse chaleur, nous n'avons pas eu de problème mécanique. Nous manquons toujours d'un peu de vitesse pour aller chercher le premier, mais les pièces coûtent cher. Alors on jouent sur la fiabilité, ce qui nous réussi pas mal.

Le 2 juillet à Ancenis, sous une forte chaleur encore, il faisait 42 degrés sur la piste. Les pilotes ont souffert sous leurs cuirs.

Les réglages faits la veille et un changement de pot d'échappement mieux adapté à notre cylindre et d'un carburateur, nous a permis de nous rapprocher des premiers. On termine 7e au scratch sur 32 équipages et encore 2e en catégorie scooter, malgré un problème de tenue de route dût à nos pneus qui ont usé très vite à cause de la chaleur. Nous sommes 3e au classement général en ayant manqué la course du Creuzot

On roulent : Le 16 juillet au Mans – le 3 septembre (les 24 heures de Rouen) à Anneville (76)

Mots fléchés

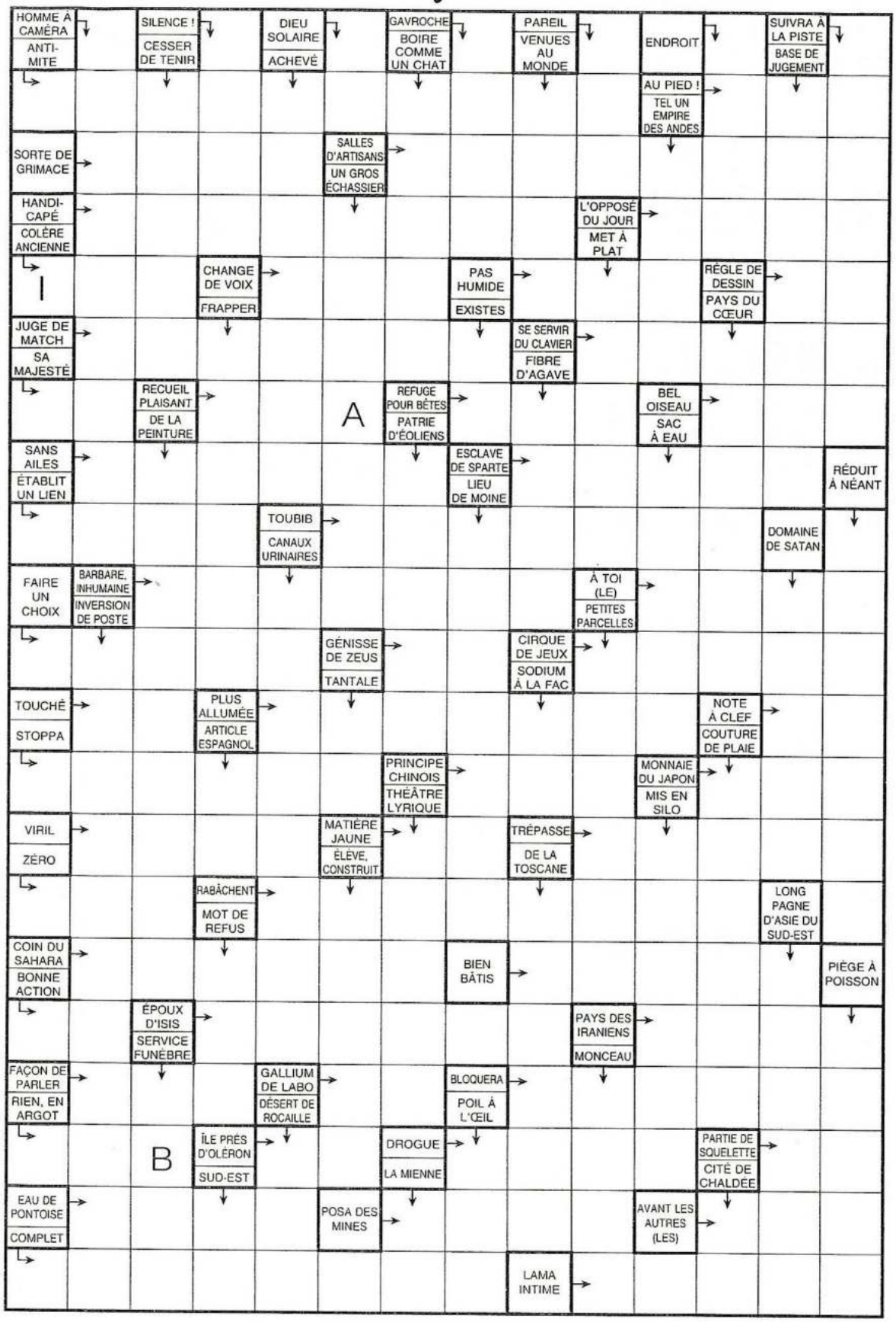

Coloriage

L'EQUIPE MINICIPALE

VOUS SOUHAITE

DE BONNES VACANCES 2006

Solution des mots fléchés

```
■C■C■R■T■T■L■P
NAPHTALINE■ICI
■MOUE■ATELIERS
■ESTROPIE■NUIT
IRE■MUE■SEC■TE
■ARBITRE■TAPER
SM■ANA■SPA■ARA
■APTERE■ILOTE■
UNIT■DOCTEUR■A
■■CRUELLE■TIEN
OPTER■IO■ARENE
■EU■ETEINTE■FA
ARRETA■TAO■SEN
■MALE■OR■MEURT
NUL■REPETENT■I
■TENERE■OSSUS■
BA■OSIRIS■IRAN
■TON■GA■CALERA
NIB■RE■CAME■OS
■OISE■MINA■UNS
INTEGRAL■SERGE
```

Couverture – Zinguerie – Ramonage
Neuf et Rénovation – Démoussage

Entreprise PESNELLE

Tél .: **02.31.80.08.40**
Fax : **02.31.80.64.19**
Mail **: ent.pesnelle@wanadoo.fr**
17 rue talbot
14610 BASLY

JL Motoculture
Vente – Réparation
Entretien – Dépannage
Cycles, cyclos toutes marques

Tél..: **02.31.37.54.55**
Z.I Route de Reviers
Route de Caen
14470 COURSEULLES S/MER

SANICLIM (SARL)

Plomberie – Dépannage
Chauffage (mazout – gaz)

Tél..: **02.31.80.07.50**
Fax : **02.31.80.68.55**
18 rue du bac du port
14610 BASLY

Récupération de ferraille - Voitures et épaves
Dépannage 24/24
HUET Olivier

Tél..: **02.31.80.36.84**
02.31.80.98.77
06.84.22.04.30
7 rue Talbot
14610 BASLY

LEPETIT
électricité

Installation - Dépannage

Tél..: **02.31.08.49.40**
Fax : **02.31.08.49.60**
17b rue du bac du port
14610 BASLY

Boulangerie – Pâtisserie

M. Mme DESOBEAUX
Ouvert le lundi
Fermé le mardi

Tél../ Fax : **02.31.80.08.15**
3 route de Saint Aubin
14610 BASLY

PAYSAGISTE
Bruno HEBERT

Entretien et création d'espaces verts
Elagage – Abattage

Tél .: **02.31.80.00.83**
5 route de Courseulles
14610 BASLY

PLAN DE BASLY